



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

grande cause nationale du quinquennat pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Question au Gouvernement n° 657

Texte de la question

GRANDE CAUSE NATIONALE DU QUINQUENNAT POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

**Mme la présidente.** La parole est à M. Gilles Le Gendre, pour le groupe La République en marche.

**M. Gilles Le Gendre.** Monsieur le Premier ministre, le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes, nul sur ces bancs ne peut s'en arroger le monopole. C'est une cause universelle qui ennoblit notre mission car, pour y rallier nos concitoyens, nous devons extirper des siècles de préjugés enracinés au plus profond de nous-mêmes et à l'origine de tant de bêtises, d'injustices et de violences.

Cette cause implique des actions concrètes, mais en même temps, pour frapper les esprits, elle doit mobiliser les figures glorieuses qui l'ont incarnée. Parmi elles, je choisis celle qui, il y a quarante-trois ans, illuminait cet hémicycle et qui, dans quatre mois, par la volonté du Président de la République, reposera au Panthéon, cette crypte laïque dédiée aux grands hommes et aux grandes femmes par la patrie reconnaissante.  
*(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Je mesure la chance offerte à l'homme que je suis devenu, qui, à 16 ans, découvrait, grâce à Simone Veil, ce que la politique peut montrer de plus beau, sans imaginer – comme vous tous, mes chers collègues – que nous pourrions un jour lui rendre hommage en ce même lieu.

Monsieur le Premier ministre, nous connaissons l'engagement de votre gouvernement et celui de Mme la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment dans le cadre du tour de France de l'égalité, qui s'achève. Je peux aussi témoigner du rang très élevé qu'occupe ce sujet chez mes collègues de La République en marche, ... *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

**M. Aurélien Pradié.** Chez nous aussi !

**M. Gilles Le Gendre.** ...femmes et hommes en nombre presque égal, dans leurs motivations à s'engager en politique. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe REM.)*

Sur la proposition de notre président, Richard Ferrand, ...

**M. Aurélien Pradié.** Cirage !

**M. Gilles Le Gendre.** ...toutes les questions de notre groupe, aujourd'hui, concerneront donc les droits des femmes ainsi que les moyens pour les développer et les encourager.

Auparavant, puisque le Président de la République a décidé de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes la grande cause du quinquennat, dites-nous comment vous comptez entraîner les Français dans ce juste combat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.*)

**Mme la présidente.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Edouard Philippe, Premier ministre.** Monsieur le député, demain se déroulera la journée internationale des droits des femmes. Elle se tiendra cette année dans un contexte à la fois semblable à celui des années précédentes en ceci que l'égalité, clairement, n'est pas encore atteinte, mais qui sera également différent car la tonalité, la perspective dans lesquelles ce sujet s'apprécie sont aujourd'hui différentes.

Elles ont été modifiées par la libération de la parole, comme vous l'avez dit, monsieur le député, mais aussi par la qualité d'écoute de la société française dans son ensemble qui, je veux le croire, est plus intense, plus attentive – et c'est tant mieux.

Demain, nous célébrerons, nous débattons, nous agissons afin de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et pour évoquer l'ensemble des sujets relatifs aux droits des femmes. Nous le ferons alors que, cette année, plusieurs personnalités emblématiques de ce combat permanent nous ont quittés – je pense évidemment à Simone Veil, que vous avez citée, qui entrera au Panthéon le 1er juillet, mais aussi à Françoise Héritier qui, quelques jours avant sa mort, s'enthousiasmait de cette libération de la parole et du fait que, peut-être, nous disait-elle, la honte avait vocation à changer de camp.

Ces penseuses, et plus largement tous ceux qui ont à cœur de promouvoir ce combat – c'est mon cas – se placent dans une logique qui refuse à la fois la guerre entre les sexes et la résignation face aux inégalités.

Nous avons conscience que l'égalité est partout – ou presque – dans nos textes, mais que ce n'est pas le cas dans les faits.

**Mme Valérie Rabault.** Eh non ! Il y a un décalage !

**M. Edouard Philippe, Premier ministre.** Ainsi, on trouve 84 % de femmes dans les formations paramédicales et sociales – alors qu'elles sont moins de 40 % à choisir des filières scientifiques – ; l'écart de salaires est encore de 25 %, et de 9 % dans des situations exactement identiques ; 80 % des femmes s'estiment régulièrement confrontées à des attitudes ou à des décisions sexistes sur leur lieu de travail ; dans 72 % des cas, ce sont les femmes qui accomplissent les tâches domestiques ; enfin, et ce chiffre doit nous interroger tous : une femme décède tous les trois jours, en France, sous les coups de son conjoint. En dépit des avancées qui ont bien entendu eu lieu, c'est un bilan qui reste accablant.

Le Gouvernement, à son tour, veut agir en la matière, en étant guidé par deux principes : d'abord, cette idée simple mais je crois essentielle selon laquelle l'égalité entre les femmes et les hommes concerne absolument tout le monde, les femmes et les hommes (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM et sur quelques bancs du groupe MODEM*), et qu'elle doit être défendue par tout le monde – les femmes, bien entendu, mais aussi les hommes ; ensuite, si nous voulons agir de manière décisive sur la question de l'égalité, nous devons agir sur tous les plans, pas simplement en réprimant la violence, pas simplement sur le terrain juridique mais dans les faits, dans tous les éléments constitutifs de ce combat.

De nombreux chantiers ont été lancés pour que l'égalité progresse efficacement, effectivement. C'est le plan global de lutte contre les violences sexuelles et sexistes, qui sera prochainement présenté par Mme la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes – que je remercie et félicite pour son engagement – et discuté à l'Assemblée nationale. C'est la mission parlementaire sur le congé maternité et celle sur le congé paternité, qui sont en cours.

**M. Pierre Cordier.** C'est la diminution des allocations familiales et de la prestation d'accueil du jeune enfant !

**M. Edouard Philippe, Premier ministre** . C'est la réunion que je tiendrai cet après-midi avec l'ensemble des partenaires sociaux pour évoquer avec eux ce qu'il est possible de faire, dans la négociation sociale mais aussi dans la vie quotidienne de l'entreprise, pour améliorer les conditions de l'égalité entre les femmes et les hommes. Demain matin, un comité interministériel réunira l'ensemble du Gouvernement afin d'annoncer un certain nombre de mesures administratives en la matière.

Encore une fois, c'est l'ensemble de la société qui doit être mobilisé. Nous menons ce combat, et je suis sûr que c'est le cas sur tous les bancs de cette assemblée. Je vous remercie, monsieur Le Gendre, d'avoir ainsi évoqué ce sujet, d'avoir mis en lumière l'engagement collectif qui est le nôtre et le chemin qu'il nous reste à parcourir. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM et sur quelques bancs du groupe MODEM.)*

## Données clés

**Auteur** : [M. Gilles Le Gendre](#)

**Circonscription** : Paris (2<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 657

**Rubrique** : Égalité des sexes et parité

**Ministère interrogé** : Premier ministre

**Ministère attributaire** : Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [8 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 mars 2018](#)